

REUNION DU 4 avril 2012

Le quatre avril deux mille douze à vingt heures, le conseil municipal dûment convoqué s'est réuni à la mairie sous la présidence de Jacques DANIEL, Maire.

Date de la convocation : 27/03/2012

Nombre de conseillers en exercice : 14 ; Présents: 10 ;Votants : 11

Conseillers présents : Mmes et Mrs Gérard BAUDRY, Yves RUELLAN, Christine THUAL, Brigitte NICOLAS, René CORVAISIER, Roseline CAUGANT, Fabien LETANOUX, Virginie CHENEL, Marielle VIRLOUP -

Conseiller(s) absent(s) : Bernadette AUGEREAU qui a donné procuration à Brigitte NICOLAS, François DUVAL, Daniel BOUILLIS, Eric THEBAULT -----

Secrétaire :Christine Thual

Ordre du jour : - Effacement des réseaux aériens rue de la chapelle/rue du cheminot 1^{ère} tranche – adoption étude détaillée.- Vote du programme des travaux et acquisitions 2012 ;

- Vote des taux des impôts locaux ; - Vote des budgets 2012 ; - Rapport de contrôle de la distribution de l'énergie électrique ; - divers ...

COMPTE RENDU DE LA DERNIERE REUNION : Les conseillers municipaux approuvent le procès-verbal de la réunion du 26/03/2012 et signent le registre des délibérations.

N° 36-2012 :EFFACEMENT DES RESEAUX AERIENS RUES DE LA CHAPELLE & DU CHEMINET – 1^{ère} tranche :

En réunion du 30/11/2010 le conseil municipal avait sollicité, près du Syndicat d'Energie d'Ille et vilaine , une étude détaillée portant sur l'effacement des réseaux électriques et téléphoniques des rues de la chapelle et du cheminot . Cette étude a été réalisée par l'entreprise STE de St Malo pour le compte du SDE 35.Toutes les autorisations des propriétaires riverains concernés ont été obtenues. Yves Ruellan, adjoint au maire, présente les plans des réseaux et le devis détaillé . Le montant de la participation communale s'élève à 80 919.20€ .Ce dossier sera soumis à la Commission Départementale Environnement pour accord de financement.

Après délibération, le conseil municipal,

- décide de réaliser les travaux tels que présentés ;
- inscrit les crédits nécessaires au budget 2012 ;
- dit que la participation communale sera versée au SDE 35 suivant l'avancement des travaux .

N° 37-2012 :VOTE DU PROGRAMME DES TRAVAUX ET ACQUISITIONS 2012:

Le maire donne lecture du programme des investissements 2012 suivant :

1/BUDGET PRINCIPAL (TTC)

OBJET	Article comptable	Opération	R.A.R TTC	Crédits 2012	TOTAL
Déficit reporté	001	-	-	17150,57	17 150,57
Emprunts (capital)	1641	OFI	1 373,39	28 626,61	30 000,00
Création du Plan Local d'Urbanisme	202	36	2 595,42	8 916,03	11 511,45
ACQUISITION MATERIEL & MOBILIER					
matériel de voirie	21578	5		3 400,00	3 400,00
meublier urbain	21578	5		2 100,00	2 100,00
matériel bureau et informatique	2183	13	1 145,23		1 145,23
défibrillateur	2188	1		2 620,00	2 620,00

BIBLIOTHEQUE					
Informatisation gestion livres	2315	13		3 120,00	3 120,00
ENROCHEMENT DIGUE					
reprise enrochement et renforcement	2148	9	711,07		711,07
CANTINE SCOLAIRE					
matériel et mobilier	2158	16	1 000,00	-1 000,00	0,00
BATIMENT SCOLAIRE					
matériel scolaire	2184	2	12,47	-12,47	0,00
travaux réfection sanitaires	2313	2		71 760,00	71 760,00
CIMETIERE					
Aménagements	2318	12		7 800,00	7 800,00
TRAVAUX VOIRIE & RESEAUX					
1/ Barrières protection aire de jeux	2315	5	590,50		590,50
			11		
2/ Piste rollers & terrains de boules	2315	5	254,96		11 254,96
3/ Réfection caniveaux devant mairie	2315	5	5 833,51		5 833,51

AMENAGEMENT RUES CHEMINET-CHAPELLE		Opération	R.A.R TTC	Crédits 2012	TOTAL
Effacement réseaux chapelle/cheminet					
			71		
TRANCHE 1	2313	35	689,86	-71 689,86	
	20415	35		37 280,00	37 280,00
	238	35		43 639,20	43 639,20
TRANCHE 2	20415	35		11 411,32	11 411,32
AMENAGEMENT SALLE POLYVALENTE					
Stores	2315	22		5100,00	5100,00
RESTRUCTURATION MAIRIE					
Travaux & honoraires	2313	15		11 500,00	11 500,00

OBJET					
REHABILITATION MOULIN					
			161		
REHABILITATION travaux et M.O	2313	26	510,61		161 510,61
CREDITS POUR IMPREVUS					
	20	OFI		1 500,00	1 500,00
Sous-total :					
			257 717,02	183 221,40	440 938,42

2/ CAMPING (HTVA)

Matériel informatique (renouvellement)	2183	78	1 500,00		1 500,00
Modernisation bâtiments-terrain			160,00		160,00
			14		
Déficit antérieur			598,60		14 598,60
Dépenses imprévues			1 000,00		1000
Sous-total :					
			17 258,60		17 258,60

3/ ASSAINISSEMENT (HTVA)

Installat° matériel outillage	2315		35 008,96	21 897,30	56 906,26
Dépenses imprévues	020		5 000,00		5 000,00
Sous-total :			40 008,96		61 906,26

4/ LOTISSEMENT DES ONDES (HTVA)

études et M,O	6045			1 024 000,00	1 024 000,00
Charges gestion courante	658			100,00	100,00
Frais financiers	661			34 000,00	34 000,00
Déficit antérieur	002			179 538,29	179 538,29
Dépenses imprévues	022			40 000,00	40 000,00
Sous-Total :					1 277 638,29

Après délibération le conseil municipal ,

- Approuve le programme ci-dessus et donne pouvoir au maire pour la réalisation de ces investissements.

N° 38-2012-VOTE DES TAUX DES IMPOTS LOCAUX

L'équilibre budgétaire se réalise avec un produit attendu de 238 192€ . Compte tenu des bases fiscales notifiées par le Trésorier Payeur Général, le conseil municipal décide de majorer les taux de 2.00% . Les taux votés s'élèvent à : Taxe d'habitation : 13.73 au lieu de 13.46 ; Foncier bâti: 14.58 au lieu de 14.29 et Foncier non bâti 45.00 au lieu de 44.12.

N° 39-2012-VOTE DES BUDGETS 2012

Mr Baudry, Adjoint au maire, après avoir présenté le programme des investissements 2011, donne lecture des propositions de budgets équilibrés en dépenses et recettes à :

COMMUNE :	Fonctionnement :	680 928.00€
	Investissement :	440 938.42€
ASSAINISSEMENT :	Exploitation:	122 982.37€
	Investissement:	74 331.96€
CAMPING :	Fonctionnement :	42 830.00€
	Investissement :	17 258.60€
LOTISSEMENT DES ONDES :		
	Fonctionnement :	2 559 995.65€ (y compris les mouvements de stocks)
	Investissement :	1 282 357.36€

Le conseil municipal, unanime, vote ces budgets primitifs 2012.

N° 40-2012 -AFFECTATION DES RESULTATS :

Le conseil municipal décide l'affectation des excédents 2011 au financement des investissements pour les montants suivants :

BUDGET PRINCIPAL: 133 505.27€ à inscrire à l'article 1068 ;

N°41-2012 – RAPPORT DE CONTROLE DE LA DISTRIBUTION DE L'ENERGIE ELECTRIQUE :

Le Syndicat Départemental d'Énergie 35 (SDE35) nous fait parvenir pour information le rapport de contrôle de la fourniture et de la distribution publiques de l'énergie électrique des années 2009 & 2010. Le SDE35 regroupe toutes les villes et communes du département depuis mars 2010 .Le SDE35 est l'autorité concédante du service public de distribution de l'énergie électrique en Ille et vilaine : il est propriétaire des réseaux qu'il concède à ERDF pour la gestion courante du service de distribution de l'électricité. La durée des contrats de concession est de 30 ans (fin en 2027).Pour le département le SDE 35 a perçu une redevance de concession versée par ERDF d'un montant de 11 378 154€ . Le nombre de contrats sur le département est de 538 148 pour une consommation de 6 210 271 MWh et une recette totale brute encaissée par ERDF de 190 720 688€ en 2010 . A Saint Benoît des Ondes c'est 627 contrats (dont 36 au marché libre) pour une consommation de 4 817 MWh et une recette d'acheminement de 182 714€ .

Le temps de coupure moyen annuel à St Benoît en 2010 est de 53.4 mn par usager contre 58.2 mn dans le département. Sur le territoire de St Benoît on dénombre : * 2 584 m de ligne HT enterrés à 100%, 10 658 m de ligne BT dont 2 150 m en aérien , 1 706 m en torsadé et 6 802 m enterrés (64%) ;* 5 postes de transformation (cabine basse) .

DIVERS :

N°42-2012 – SUBVENTION SORTIE SCOLAIRE COLLEGE : Le maire communique une demande de subvention présentée par le collège St Joseph de Cancale pour une sortie scolaire en Espagne des élèves de 4^{ème} et 5^{ème} du 15 au 20 juin 2012 . Une élève domiciliée à St Benoît y participe. Selon le principe déjà adopté le conseil municipal vote une subvention de 10€ au profit du collège St Joseph de Cancale .

Entretien de la digue : Le maire donne lecture d'un courrier de l'Association des Dignes et Marais de Dol signalant la nécessité de protéger la faune et la flore sur la digue .Ainsi le perré de la digue ne sera pas fauché avant juillet 2012 .

Le maire,